

Ouverture pour le Master HES

Les attentes sont énormes, l'intérêt ne l'est pas moins. Les filières d'études Master consécutif autorisées dans les Hautes écoles spécialisées marquent le début d'une ère nouvelle. Brève introduction.

Texte: Claudio Moro / Image: Alex Sanabria

Fin décembre, c'était chose faite. La Conseillère fédérale Doris Leuthard donnait son feu vert pour 64 filières Master HES, 22 autres demandes étaient ajournées. Concernant les filières techniques, dix autorisations ont été accordées. Dans le domaine Economie et Prestations de services, ce sont onze filières qui vont pouvoir débiter. On table sur plus de 1200 étudiants – toutes filières comprises – qui entreprendront des études de Master consécutif à l'automne 2008 dans toute la Suisse.

En général, ce cycle d'études dure entre trois et quatre semestres. Selon la spécialisation, les étudiants doivent obtenir 90 ou 120 crédits ECTS – par exemple en psychologie appliquée – de prestations d'études. Au terme de celles-ci, le titre de «Master of Science» ou de «Master of Arts» leur est attribué. Outre les études à temps plein, la possibilité est donnée de mener les études à temps partiel ou parallèlement à une activité professionnelle. Dans ce cas, leur durée augmente en conséquence.

Consécutif n'est pas exécutif

Les filières Master autorisées concernent le deuxième cycle d'études de la réforme «Bologne», plus précisément celui qui fait suite au Bachelor. On parle donc de filières d'études Master consécutif, pour les distinguer clairement des filières de Master exécutif qui relèvent de l'offre des formations continues. Le Master consécutif fait partie intégrante de la formation initiale, le Master exécutif de la formation continue. L'étudiant type de la filière Master consécutif débute ses études juste après l'obtention du Bachelor – ou après une courte interruption entre les deux cycles d'études. L'étudiante type de la filière Master exécutif se retrouve en revanche sur les bancs de l'université après plusieurs années d'expérience professionnelle. Elle opte pour un perfectionnement spécifique qui est en général étroitement lié à son activité professionnelle du moment.



Le deux tiers titulaires d'un Bachelor

Dans leurs estimations, les Hautes écoles spécialisées et l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) partent du principe que 30 pour cent environ des étudiants HES de niveau Bachelor s'inscriront aux études de Master consécutif. L'offre de filières est limitée, la sélection des étudiants est donc inéluctable. Cela signifie par ailleurs qu'à l'avenir également, la majorité des étudiants quitteront les Hautes écoles spécialisées avec un diplôme de Bachelor. Les filières musique, théâtre et autres filières artistiques constituent une exception. Ici, le taux d'inscription au Master se situera à 80-90 % environ. Contrairement aux autres professions, les musiciens ou les restaurateurs ne sont concrètement habilités à exercer leur profession qu'en étant titulaires du Master. Pour les mêmes raisons, on estime que ce taux atteindra le même ordre de grandeur en psychologie appliquée.

Autorisations soumises à conditions

Les autorisations accordées par Doris Leuthard supposent un nombre minimal d'étudiants par filière – 30 normalement pour la plupart d'entre elles. Les différentes filières de Master consécutif qui débiteront à l'automne prochain devront avoir introduit une procédure d'accréditation d'ici 2009 au plus tard. Cette procédure sera sanctionnée par l'accréditation officielle du Département fédéral de l'économie (DFE). <

Demande non acceptée – quelles sont les perspectives?

Ces demandes restent tout d'abord en suspens. Officiellement aucune demande n'a été rejetée. Des entretiens ont lieu actuellement entre la Confédération et les Hautes écoles spécialisées dans le but de préciser les questions en suspens. On ignore encore combien de demandes seront accordées dans un second temps. Des informations d'actualité sont fournies sous www.fhschweiz.ch.

HES SUISSE n'est pas entièrement satisfaite.

«Nous espérons qu'une autorisation sera accordée dans le domaine Chimie et Sciences de la vie où aucune filière n'a encore été acceptée. Dans le domaine Economie et Prestations de services, seule la moitié des demandes a été acceptée. C'est trop peu.»
Toni Schmid, Gérant HES SUISSE